



*Les baptêmes sont célébrés le samedi à 10h30 dans une église de la paroisse.
Le nombre de baptêmes est limité à quatre enfants par célébration.*

Baptême prévu le.....Heure.....

Eglise de

Merci de nous communiquer obligatoirement, avec cette demande, un acte de naissance.

Identité de l'enfant telle qu'elle figure dans le livret de famille civil :

Prénoms : Veuillez préciser : G F

Nom :

Né(e) le :à (commune) :

Prénom et noms des parents (nom de jeune fille pour la maman) :
.....
.....

Adresse :

Tél (fixe et mobile / obligatoire) :

Mail :

Situation du foyer :

Mariés à l'église de :le.....

Mariés civilement à :le.....

Non mariés

Autres enfants :

Prénoms	Année de naissance	Année de catéchisme

Parrain - Marraine : Au moins l'un des deux doit être baptisé et avoir obligatoirement 16 ans accomplis

PARRAIN : Nom et Prénom.....Age :

Baptisé : OUI – NON – Si absent le jour du baptême, est représenté par :

MARRAINE : Nom et Prénom.....Age :

Baptisée : OUI – NON – Si absente le jour du baptême, est représenté par :



DECLARATION DES PARENTS :

*Nous sommes heureux de demander que notre enfant entre dans la grande famille des chrétiens.
Nous pensons que la communauté chrétienne nous aidera à comprendre l'importance du baptême de notre enfant.
Elle nous aidera aussi dans notre responsabilité de parents.
Nous éveillerons notre enfant à la foi en Jésus-Christ.
Le temps venu, nous lui ferons suivre le catéchisme.
Nous souhaitons que croire en Jésus devienne pour lui/elle, un choix personnel et responsable.*

Fait à.....le.....

Signature des deux parents (obligatoire)

- Cette demande, accompagnée d'une copie de l'acte de naissance de l'enfant, doit être remise à la paroisse au plus tard deux mois avant la date du baptême.
Elle peut être adressée par mail secretariat@paroissendjoie.fr, par courrier ou remise directement à la maison paroissiale, en boîte aux lettres ou à l'accueil entre 10h00 – 12h00 du lundi au samedi
- Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique par la paroisse destiné à la correspondance de la paroisse (qui concerne un double des registres paroissiaux) et du service diocésain des actes de catholicité.
- Ces données seront conservées pendant 10 ans.
Conformément à la loi Informatique et libertés, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant le secrétariat de la paroisse.

AUTORISATION DU CURE – Nécessaire si l'enfant est baptisé hors de la paroisse des parents

Le Père.....Curé de la paroisse.....
a bien reçu cette inscription pour le baptême

*Comme l'Église le demande, les parents ont pris leur décision en connaissance de cause et ont préparé la célébration.
Rien ne s'oppose donc à ce que cet enfant soit baptisé.*

Ou

*A sa connaissance, rien ne s'oppose à ce que cet enfant soit baptisé.
Il laisse le soin de la préparation du baptême à la paroisse où le baptême sera célébré.*

Sceau

A.....le.....

Réservé au responsable des registres de la paroisse

Avis de Baptême

Le.....20..... a été baptisé(e) par nous, soussigné.....

Nom et prénom de l'enfant baptisé.....

Né le..... à.....

Fils/Fille de..... et de.....

Domiciliés.....

Baptême enregistré sur les registres de.....

Diocèse de..... sous le n°.....

Sceau

A..... Le.....

Signature